

DEPARTEMENT DU JURA Arrondissement de Lons le Saunier Canton d'Orgelet Mairie d'Onoz	Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 24 juin 2015
Nombre de conseillers en exercice : 6 Nombre de conseillers présents : 5 Nombre de conseillers votants : 5 Absent(s) : Excusé (s) : 1 Date de convocation : 16/06/2015 Date d'affichage : 26/06/2015	L'an deux mil quinze le vingt-quatre du mois de juin à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. RASSAU Jean-Noël, Maire en exercice. <u>Présents</u> : Mesdames BESSONNAT et LANAUD. Messieurs RASSAU, BLASZCZYNSKI et TONNAIRE. <u>Absent excusé</u> : Monsieur LIECHTI <u>Absent(s)</u> : <u>Secrétaire de séance</u> : Monsieur TONNAIRE Jean-François

26-2015 Objet : Elaboration d'un P.L.U. – prorogation de la subvention DETR

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 1^{er} février 2013, le conseil municipal avait sollicité une aide financière auprès de l'Etat au titre de la DETR pour l'élaboration d'un P.L.U. Ce projet était prévu dans le cadre d'un groupement de commandes en partenariat avec la Communauté de Communes de la Région d'Orgelet pour un coût de 25 000.00 € H.T
 La mairie a reçu la notification d'attribution de subvention DETR d'un montant de 12 500.00 € en date du 5 juillet 2013, avec un délai d'exécution des études de 2 ans.
 Compte-tenu de la révision en cours du SCOT du Pays Lédonien et le potentiel transfert de la compétence urbanisme à la Communauté de Communes de la Région d'Orgelet, les études et les travaux n'ont pu être engagés à ce jour.
 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, sollicite de la part de Monsieur le Préfet du Jura, la prorogation d'une année de l'attribution de la subvention de 12 500.00 € au titre de la DETR 2013 pour l'élaboration d'un P.L.U.
 Autorise Monsieur le Maire à signer tout document en rapport avec ce projet.

27-2015 Objet : Association Sportive du collège Michel BREZILLON : demande de subvention

L'équipe VTT de l'association sportive du collège Michel BREZILLON a participé aux championnats de France à Gérardmer dans les Vosges les 26, 27 et 28 mai dernier et s'est classée brillamment à la 6^e place. Afin de couvrir les frais de cette participation, Monsieur le Principal du collège sollicite une subvention exceptionnelle de 20.00 € pour soutenir l'élève participant de notre commune.
 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de verser cette subvention exceptionnelle de 20.00 € à l'Association sportive du collège Michel BREZILLON.

28-2015 Objet : Carte Avantages Jeunes 2015-2016

Comme les années précédentes, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de reconduire l'opération Carte Avantages Jeunes.
 La carte Avantages Jeunes regroupe des centaines de réductions permanentes et d'avantages exclusifs, valables dans le domaine du sport, de la culture, des loisirs ou encore des services ou de la vie quotidienne. Soutenue par le Conseil Régional de Franche-Comté et le Conseil Général du Jura, la carte Avantages Jeunes participe activement au développement de l'autonomie, de la prise d'initiative et de la responsabilité du jeune.
 Si la commune les offre ou les vend, les cartes Avantages Jeunes sont facturées au tarif de 6 € l'unité. Sont concernés par ce dispositif, les jeunes de la commune âgés de moins de 30 ans.
 Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reconduire l'opération cartes Avantages Jeunes aux mêmes conditions que l'an dernier à savoir vendre la carte au tarif de 3 € l'unité pour les enfants scolarisés, et prendre à sa charge les 3 € restant, les crédits étant inscrits au budget. Un appel sera lancé auprès des parents concernés.

29-2016 Objet : Location exceptionnelle du gîte communal

Du 9 juin au 23 juin 2015, Mr Jean ALLARD a occupé le gîte communal de façon exceptionnelle. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer le tarif de location pour ces 2 semaines à 150.00 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette proposition et autorise Monsieur le Maire à émettre le titre de recettes correspondant.

Objet : Travaux rue de l'Eglise : Avant-Projet

Suite à la réunion de travail du 20 juin dernier, consistant à étudier l'avant-projet sur le terrain, le cabinet d'études I.R.H devra rédiger son mémoire technique et économique selon 3 scénarios :

- 1°) aménagement des réseaux, trottoirs et caniveaux tels que proposé dans l'avant-projet actuel
- 2°) création de trottoirs de part et d'autre de la rue avec aménagement paysager
- 3°) scénarios 1 + 2 + chiffrage d'aménagement de pavés devant l'abribus et la boutique « Les Mains qui rêvent »

CALENDRIER PREVISIONNEL

Fin août 2015	Réception du mémoire technique et économique établi par I.R.H
Première quinzaine de septembre 2015	Décision sur scénario retenu et validation
Début octobre 2015	Dossier de consultation des entreprises (DCE)
Novembre 2015	Réception des offres, analyses et questions aux entreprises
Fin novembre 2015	Notification marché à l'entreprise retenue
Fin d'année 2015	Signature du marché

Questions diverses**ERDF : enfouissement ligne 20 000 volts moyenne tension :**

Ces travaux sont prévus au printemps 2016 et concernent la ligne entre Cernon et le transformateur présent sur la commune. L'enfouissement devrait pouvoir se faire en grande partie sur le domaine public. A l'occasion de ce projet, le transformateur actuel sera détruit et remplacé par un modèle plus petit au frais d'ERDF, aménagement paysager compris. L'horloge électronique vieillissante devrait elle-aussi être remplacée. Pour ces travaux, il sera nécessaire d'ouvrir certaines voiries dans le village et la mairie pourrait profiter de cette occasion pour étudier la possibilité d'enfouir plusieurs réseaux secs. Tout cela fera l'objet d'une étude approfondie en partenariat avec le SIEDEC et ERDF après réception des plans fournis par ERDF.

Séjour scouts : 36 scouts âgés de plus de 14 ans séjourneront sur les propriétés de Mr PAILLARD du 13 au 30 juillet 2015.

Projet réunion publique : courant du mois de septembre (date à préciser) au cours de laquelle les thèmes suivants seront abordés :

- ✓ Projet de travaux rue de l'Eglise
- ✓ Eclairage public
- ✓ Communes nouvelles
- ✓ Lutte contre l'ambrosie

Séance levée à 22 heures 10

Pour extrait conforme,
Le Maire

Jean-Noël RASSAU